

Chêne de Roche

PAR

M. E. AUBRÉE



EXTRAIT de la ✻ ✻ ✻
REVUE BRETONNE DE BOTANIQUE
pure et appliquée, n° 1, Janvier 1912.

CHÊNE DE ROCHE

Par M. E. AUBRÉE

Iffendic est, avec ses 7.500 hectares environ, la commune la plus vaste, après Paimpont, de l'arrondissement de Montfort, en même temps que l'une des plus intéressantes. Sur un parcours de huit kilomètres notamment, à droite et à gauche du chemin vicinal, qui relie ce bourg à celui de Saint-Péran, le voyageur, archéologue, artiste ou simple touriste, se voit sollicité par une série d'attractions susceptibles de le retenir de longues heures : rochers abrupts à l'aspect de falaises, sites pittoresques ou à étendues panoramiques immenses, vallées contournées profondes plus ou moins largement encaissées, bois, étangs, cours d'eau, pont primitif de onze mètres de longueur formé de dalles et de blocs de quartzite, menhir, ruines de château millénaire, que sais-je?

Du 12 au 16 septembre dernier, j'ai exploré ces environs, et parmi les curiosités, naturelles ou dues à la main des hommes, qui ont le plus frappé mon attention, figure en bon rang le Chêne dit de la Roche.

Son habitat, à peu près impossible à découvrir sans un guide, perdu qu'il est en pleins taillis et futaies, se situe au bout Nord-Est du bois de la Roche, lequel joint le Sud du bois de Tremelin, et dans la direction Sud-Est par rapport à l'étang du même nom, à deux kilomètres Est du village de la Croix-Cormier qui borde à droite la voie allant de Saint-Péran à Iffendic.

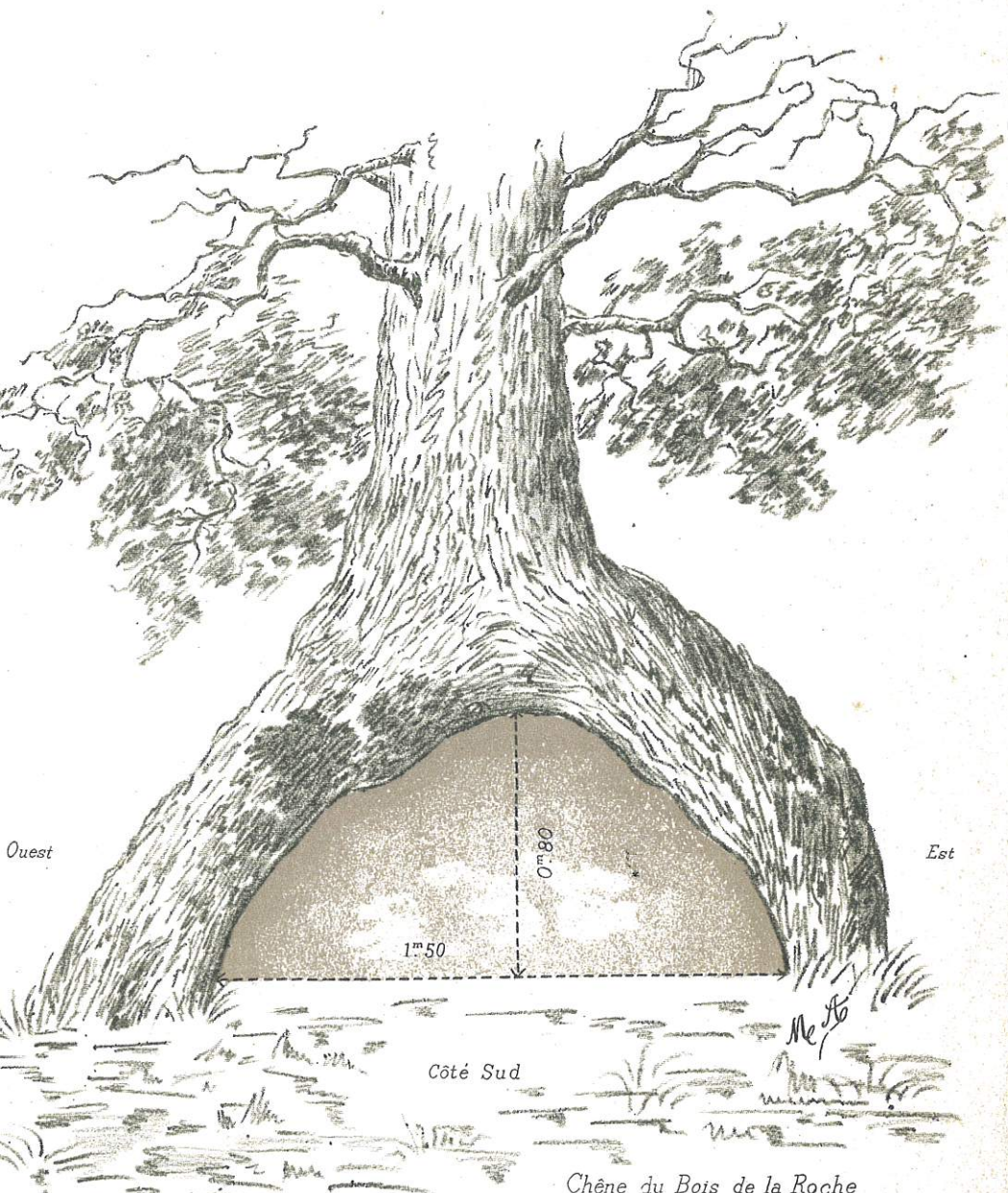
Le dessin d'après nature, qui accompagne cette notice, facilitera la compréhension de l'exposé.

Sur une roche émergente de schiste rouge, sinon quartzite, convexe, orientée de l'Ouest à l'Est en sa longueur presque double de la hauteur prise de la base aux abords du sommet, épaisse à dix centimètres de terre de 0^m70 environ, s'amincissant de l'attache à l'arête comme une lame non évidée de rasoir, chevauche un chêne vigoureux de 10 mètres de jet, qui étend ses branches d'une envergure de 11 mètres de l'Ouest à l'Est et de 13 mètres du Sud au Nord, et dont la première prend naissance à deux mètres de la partie inférieure du tronc. Plus aplati que rond, celui-ci mesure 2^m36 de tour à 1^m50 du sol. Ses faces Nord et Sud accusent approximativement dans les 74 centimètres de large, tandis que vers Ouest il est réduit à une cinquantaine de centimètres et à 0^m40 vers Est. Ce cavalier végétal, en plus des bourrelets corticaux qui engainent de chaque côté l'arête de sa monture de pierre et assurent son assise, jette, une deçà une delà, à l'Est et à l'Ouest, en guise de jambes, deux tenaces racines, la première de 0^m60, l'autre de 1^m28 à la base, d'après la mesure de leur convexité apparente, abstraction faite de la partie cachée adhérente à la pierre; cette racine Ouest se partage près du sol en quatre nervures renflées sans fourches proprement dites.

L'arbre m'a semblé plus que centenaire; eu égard à sa force, aux retards que dans de telles conditions sa croissance a dû subir, je lui donnerais volontiers un siècle et demi. Il ne laisse apparaître aucun signe de décrépitude, si ce n'est au départ du tronc côté Ouest, une fissure, profonde de 15 centimètres, longue de 20, sur une largeur de 5 à 6 entre les lèvres extérieures.

Au Nord, aussi bien qu'au Sud, la roche schisteuse forme selle ou monture. Le croquis a été pris du côté Sud, le branchage d'un houx, qui croît entre celle-ci et un schiste voisin cachant au dessinateur la face Nord, dont il fallait l'écarter pour la bien constater, mais les mesures relevées sur la face Sud s'appliquent à peu de chose près à l'autre.

Du sol au bourrelet central du tronc, en la partie médiane du schiste, la hauteur est de 0^m80. A la base de la pierre, 1^m50 sépare les bords intérieurs d'une racine à l'autre. A 0^m50 de terre, la roche avec le bombement des racines indique 5^m50 de



Chêne du Bois de la Roche

tour, alors que le côté Sud à lui seul mesure 2^m50 en ligne droite.

Il y a lieu d'admettre, tant de l'aspect des bourrelets que de la comparaison des schistes voisins Nord, témoins indiscutables, que l'arête convexe de la pierre se trouve, sur les côtés, encastrée d'environ 20 à 25 centimètres dans les racines qui la revêtent, et l'arête supérieure d'une vingtaine dans la partie inférieure du tronc, selon l'épaisseur variable des bourrelets.

Trois autres pierres de nature, disposition et forme pareilles, émergeant évidemment du même bloc souterrain, se dressent vers Nord, parallèles du schiste chevauché, dont la base n'est séparée de celle de la première que par un interstice de 20 centimètres où s'est fait jour un pied de houx largement développé dans l'écart accentué des deux sommets. A un mètre vers Ouest, toujours dans la même direction de l'Ouest à l'Est, se rangent aussi parallèlement cinq autres schistes de moindres dimensions variant entre 60 et 80 centimètres de hauteur.

Une explication plausible peut elle être donnée de cette monstruosité et des circonstances dans lesquelles elle se serait produite, depuis la germination du gland jusqu'à l'état que nous constatons aujourd'hui ? Il n'est pas à portée de mes moyens de résoudre *ex professo* les problèmes des singularités végétales. Réduit dès lors aux hypothèses je me borne à émettre une appréciation, une impression suggérées par la situation de l'arbre, sa contexture, et aussi quelques observations antérieures, en des cas offrant avec l'actuel une plus ou moins lointaine analogie, sur la formidable puissance de végétaux ligneux, leur résistance et leur persistance dans la lutte pour la vie.

Je suppose que le sommet de la pierre présentait une fente ou fissure contenant un peu d'humus, produit de poussières, de feuilles décomposées et de détritrus divers. Un gland tombé ou déposé par un oiseau y a germé. Il a trouvé d'abord suffisante nourriture pour se développer, en dirigeant ses racines et radicelles suivant la fente prolongée dans les deux sens de l'arête. Avant que ces grêles racines eussent gagné la terre, une assez longue période a dû s'écouler, car il leur a fallu couvrir de chaque côté au-delà d'un mètre, mais une fois le but atteint,

l'extension a été d'autant plus rapide que l'arbre y avait aussi longtemps concentré ses efforts et souffert de la pénurie d'aliments.

Outre que le gland, s'il eût germé sur la pierre nue, n'eût pu s'y développer en l'absence d'humus, et s'y maintenir sans enfoncer quelque part ses racines, l'opinion émise n'est elle pas corroborée par l'aplatissement constaté des faces Sud et Nord, correspondant au sens de la fente supposée courant de l'Ouest à l'Est, dont les parois l'ont comprimé à ses débuts et dont il a conservé à jamais l'empreinte ?

Rien n'autorise à croire que la main de l'homme ait contribué de quelque sorte à ce phénomène, en aidant, par exemple, une racine traînante, centralement pourvue d'un rameau ménagé, à franchir l'obstacle qui se dressait auprès. L'argument, emprunté d'occasion aux dimensions de la racine Ouest, double avec ses quatre nervures de sa congénère, pour lui attribuer le point d'essor du sujet, se heurterait à des objections autrement sérieuses que celles opposables à ma proposition ; — ce qui n'empêche que je me déclare prêt à accepter toute solution plus satisfaisante, s'il en est mis en avant par un mieux renseigné.



